



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT  
DU 17 FEVRIER 2022**

\* \_ \* \_ \*

I- Le Ministre du Transport et de la Logistique a présenté un exposé sur la sécurité routière.

II- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

1. Projet de décret n° 2.21.439 portant réglementation de l'uniforme du personnel de l'administration des douanes et impôts indirects, des insignes distinctifs et leurs caractéristiques.

Approuvé.

2. Projet de décret n° 2.21.1097 modifiant le décret n° 2-19-887 du 15 rabii I 1441 (13 novembre 2019) pris pour l'application des articles 11 et 12 de la loi organique n° 128-12 relative au Conseil Economique, Social et Environnemental.

Approuvé.

3. Projet de décret n° 2.21.199 portant création et organisation de « Casa Moda Academy ».

Approuvé.

4. Projet de décret n° 2.22.28 modifiant et complétant le décret n° 2-04-89 du 18 rabii II 1425 (7 juin 2004) fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles des études supérieures ainsi que les diplômes nationaux correspondants.

Approuvé sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée à son sujet.